



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

## Etudiants

Question écrite n° 50801

### Texte de la question

M. Jacques Brossard attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les observations formulées par la nouvelle mutuelle étudiante sur le « rapport d'étape » relatif à la réforme de l'enseignement supérieur qu'il vient de publier. En effet, cette dernière regrette que ce rapport n'évoque pas le devenir de la protection sociale étudiante face à l'assurance maladie universelle sur la santé publique relative aux deux millions d'étudiants. Par ailleurs, elle aurait souhaité qu'il explicite les conséquences de la fusion des aides sociales, y compris l'ALS, sur la situation des jeunes et de leur famille, tout particulièrement pour les catégories sociales moyennes. C'est pourquoi, il lui serait reconnaissant de bien vouloir apporter des précisions sur ces différents points.

### Données clés

**Auteur :** [M. Brossard Jacques](#)

**Circonscription :** - UDF

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 50801

**Rubrique :** Enseignement supérieur

**Ministère interrogé :** éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

**Ministère attributaire :** éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 21 avril 1997, page 1987